

PROJET D'ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE

Le projet d'orthophonie communautaire est une initiative portée par le Groupe de Travail Montérégien - Orthophonie et Développement du Langage (GTM-ODL). Le projet dans son ensemble vise l'amélioration de l'accès aux services en développement du langage et en orthophonie en petite enfance dans l'ensemble des territoires des CISSS de la Montérégie.



Le Groupe de Travail Montérégien - Orthophonie et Développement du Langage

Depuis 2011, le Groupe de Travail Montérégien – Orthophonie et Développement du Langage travaille en concertation afin de stimuler les échanges entre ses membres sur les problématiques de langage chez les enfants âgés de 0 à 5 ans et promeut le développement et l'amélioration de l'offre de services en stimulation et en développement du langage. Il doit son existence au vécu des communautés montérégiennes.

Le GTM-ODL regroupe 15 tables de concertation périnatalité et petite enfance, qui y délèguent jusqu'à deux membres chacune. Actuellement, la principale mission du Groupe est de mener à bien le projet de continuum de services concerté en orthophonie communautaire et d'assurer la mobilisation de ses membres à long terme.

Le projet d'orthophonie communautaire s'inscrit dans le cadre d'une entente de financement avec *Avenir d'enfants*. Ce projet de recherche-action se divise en deux phases.

La phase 1 du projet : le concept d'orthophonie communautaire

Au cours de la phase 1 du projet en 2015-2016, le GTM-ODL a réalisé un travail de recherche qui a permis d'effectuer une synthèse des connaissances scientifiques sur l'orthophonie et le développement du langage ainsi qu'un portrait des services en Montérégie. La conceptualisation d'un continuum idéal concerté en orthophonie communautaire découle de ce travail de recherche et de l'expertise des membres du GTM-ODL.

Le concept d'orthophonie communautaire reflète un idéal du GTM-ODL en matière de promotion d'un bon développement langagier pour tous les enfants et de prévention des retards et des troubles de langage, effectué en concertation, et axé sur une approche basée sur les données probantes.

Le continuum de services concerté en orthophonie communautaire se définit en 4 types d'intervention où à chaque type correspond un ensemble de mesures destinées à un sous-ensemble d'enfants et leurs parents :

- 1) Promotion – Mesures universelles qui s'adressent à toutes les familles. Elles comprennent des activités de **promotion et de sensibilisation** au développement du langage en général.
- 2) Prévention – Mesures sélectives qui s'adressent aux enfants à risque ou qui présentent des difficultés langagières et à leurs parents. Elles comprennent : des activités **d'acquisition** des compétences favorables à une stimulation langagière optimale des enfants par les parents, les éducatrices, les intervenants, etc. ; des activités **de dépistage et de repérage** des enfants ayant des difficultés langagières, en misant sur l'orientation de ceux-ci et de leurs parents vers les ressources appropriées.
- 3) Évaluation et intervention – services spécialisés – Mesures particulières qui s'adressent aux enfants présentant un retard et/ou un trouble de langage et à leurs parents, ainsi qu'aux intervenants impliqués.

On y inclut : **l'évaluation du langage et de la communication** par l'orthophoniste et les **interventions** de courte durée **en orthophonie et de stimulation ciblée** aux difficultés langagières.

- 4) Référence en réadaptation vers des services spécialisés – Mesures particulières qui s'adressent aux enfants déjà évalués en orthophonie, qui présentent un retard sévère ou un trouble de langage et à leurs parents ainsi qu'aux intervenants impliqués. On y inclut le **référencement** vers les services spécialisés en orthophonie et en *Clinique d'évaluation diagnostique*.

Pour chacun des types d'intervention définis, des recommandations sont formulées pour les partenaires concertés et le mandat spécifique de l'orthophoniste est précisé.

Le concept d'orthophonie communautaire, défini par le Groupe de Travail Montérégien –Orthophonie et Développement du Langage (GTM-ODL), repose sur l'établissement d'un continuum de services en promotion, en prévention et en intervention basé sur des données probantes qui unit l'expertise de l'orthophoniste du réseau public et la pratique de l'ensemble des intervenantes et des acteurs d'un territoire donné. Le but de ce continuum est de soutenir le développement de la communication et du langage chez les tout-petits. Il requiert la mobilisation continue des acteurs d'un territoire ainsi que la réduction des barrières d'accès aux activités et aux interventions du continuum. Les enfants et leurs parents sont au cœur des actions du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

Le format (Continuum de services concerté en orthophonie communautaire)

Le concept d'orthophonie communautaire s'actualise par un continuum de services concerté en développement de la communication et du langage en petite enfance. Afin de faciliter sa compréhension et l'appropriation des concepts, le continuum de services concerté en orthophonie communautaire se présentera sous la forme d'un guide d'utilisateur contenant des informations sur les activités spécifiques par types d'interventions ainsi qu'un outil pour la réalisation d'un portrait local.

La phase 2 : l'expérimentation par les projets vitrines

Cette deuxième phase, qui se déploiera en 2017-2018, consistera en l'expérimentation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire par la mise en œuvre de *projets vitrines* portés par l'ensemble des partenaires concertés. Le continuum de services concerté en orthophonie communautaire développé en phase 1 constitue donc un modèle en expérimentation qui pourra être bonifié en cours d'implantation. Le GTM-ODL souhaite que les pratiques dégagées, enrichies par l'expérience, engendrent des façons de faire pérennes et efficaces.

Le succès de ce projet novateur repose sur la qualité des collaborations entre les différents milieux intéressés par le développement de langage des tout-petits. Il implique la participation d'un nombre important d'acteurs du milieu : le réseau de la santé et des services sociaux (ses gestionnaires, intervenants en petite enfance, orthophonistes, organisateurs communautaires), les organismes communautaires, les services de garde éducatifs, les municipalités (bibliothèques et autres services publics municipaux), les tables de concertation en petite enfance et les commissions scolaires.

Nathalie Brière

Coordonnatrice de projet - Groupe de travail Montérégien – Orthophonie et développement du langage

gtm.coordonnateur@premierspaschamplain.org / 514- 582-2523